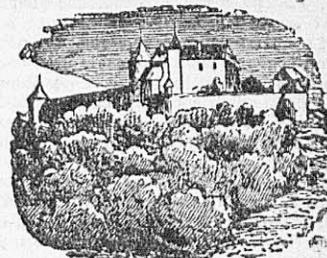




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

ABONNEMENTS
Suisse 1 an Fr. 9.—
» 6 mois » 4.50
Etranger 1 an » 16.—
» 6 mois » 8.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

Téléph. Appart. : 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau : 150

HORAIRE B.-R. : Bulle, arr. 8^h 11^h 14^h 14^h 20^h (22^h) — Bulle, dép. 6^h 9^h (10^h) 13^h 18^h (20^h)

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse 25 »
Etranger 30 »
Annonces mortuaires et rétractations 30 »
Réclames 50 »
S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité

L'HISTOIRE

Quand je me trouvais encore sur les bancs de l'école primaire, je me disais, tout en étudiant avec un réel plaisir les événements de l'histoire suisse et quelques fragments d'histoire universelle : « A quoi bon cette étude ? En quoi l'histoire peut-elle m'être utile dans la vie pratique ? Ne serait-ce pas plus logique de consacrer le temps réservé à la leçon d'histoire à l'étude de branches plus importantes, l'instruction religieuse, l'arithmétique, la langue maternelle, la géographie, les sciences naturelles ? »

Depuis cet heureuse époque de mon enfance, bien des années se sont envolées... bien des illusions et des préjugés aussi !... Quand, par hasard, j'ouvre mon vieux manuel d'histoire, ce n'est plus un tableau plus ou moins animé qui défile dans mon imagination ; à la lumière d'un peu de réflexion, je vois qui recouvre extérieurement le fait historique se soulève et, à l'arrière-plan, apparaît une autre scène, générale de la première : la comédie humaine, tantôt admirable, tantôt abjecte, suivant que l'action est engendrée par la vertu ou le vice...

J'ai compris, dès lors, que l'étude de l'histoire n'est pas seulement un vulgaire passe-temps à la manière de la lecture des romans, mais un FACTEUR ESSENTIEL D'EDUCATION. En poussant encore plus à fond mon analyse, je ne crains pas d'affirmer que l'histoire est la branche la plus importante des programmes d'études. Je m'explique. Remontons à l'origine du monde et admettons que les générations qui se sont succédé n'aient légué à leurs descendants aucun patrimoine intellectuel quelconque, interdisant ainsi tout progrès matériel et social. Supposons que les génies et les artistes de l'antiquité et des temps modernes n'aient pas confié aux parchemins le fruit de leur expérience. Quel serait, à l'heure actuelle, le degré de notre civilisation ? On ne le distinguerait guère de celui des temps préhistoriques, n'est-il pas vrai ?

Je poursuis. L'histoire est comme un testament des générations qui nous ont précédés. TESTAMENT QUI RENTERME L'EXPERIENCE ACQUISE PAR NOS ANCESTRES DANS TOUS LES DOMAINES DE L'ACTIVITE HUMAINE. Les sciences et les arts, qu'il serait oiseux d'énumérer ici, sont contenus implicitement dans l'histoire. Notre bon vieux catéchisme lui-même ne dit-il pas que les « vérités de la religion sont contenues dans l'Ecriture Sainte et dans la Tradition ? » Autrement dit, dans l'histoire !... Au fond, tous les ouvrages scientifiques, littéraires ou artistiques sont basés sur les connaissances acquises et transmises par les savants et les artistes qui ont vécu auparavant, expérience à laquelle les nouveaux venus ont ajouté quelque chose. L'histoire serait, à mon humble avis, comme le Grand-Livre de la Création et toutes les autres branches, qui en découlent, en formeraient les chapitres. On n'attribue généralement et fausement à l'histoire qu'un rôle insignifiant : raconter les faits. N'est pas nécessairement compétent en matière historique celui qui a seulement lu ou retenu le nom de tous les personnages, la date de tous les événements, la trame de tous les faits, mais bien plutôt celui qui en a recherché et trouvé les causes et tiré les enseignements qui en découlent pour sa conduite présente et future. En d'autres termes, ce qu'il faut étudier, c'est la PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE.

Sans l'histoire, nous sommes renfermés dans les limites restreintes du temps et du lieu où nous vivons, resserrés dans le cercle étroit de nos expériences personnelles et de nos réflexions intimes, nous demeurons toujours dans une espèce d'enfance qui nous laisse étrangers vis-à-vis du reste

de l'univers et dans une ignorance totale de tout ce qui s'est passé avant nous et de tout ce qui nous environne. Qu'est-ce que le petit coin de terre que nous habitons et les quelques années que nous passons sur la terre, sinon un point imperceptible au milieu des espaces et des temps infinis ? Cependant, c'est à ce point imperceptible que se bornent nos connaissances et notre activité, si nous n'avons point recourus à l'histoire qui nous ouvre les portes d'autres siècles et d'autres contrées ; qui nous fait entrer en relations avec tous les grands hommes de l'antiquité ; qui place sous nos yeux tous leurs faits et gestes, et qui, par l'analyse objective de leurs actions, à la lumière de la morale, nous suggère maintes salutaires réflexions, nous procurant ainsi en peu de temps une sorte de prudence anticipée, de loin supérieure aux leçons des maîtres les plus érudits. Au reste, à quoi les savants ont-ils emprunté le plus souvent le plus clair de leur autorité, sinon aux leçons de l'histoire ?

Quand elle est bien enseignée, l'histoire est l'une des meilleures écoles de morale pour tous les hommes, a dit le célèbre humaniste et historien français Rollin. Elle donne aux éducateurs l'occasion de flétrir les vices en en montrant les perfides mobiles et les funestes conséquences. Elle démasque les fausses vertus, les basses intrigues, les calculs intéressés ; elle donne un charitable avertissement à ceux que les erreurs et les préjugés populaires menacent de fourvoyer ; elle met en garde contre le dangereux mirage des richesses et du clinquant ou, autrement dit, nous prouve que « tout ce qui brille n'est pas or » ; et, si elle nous enseigne à esquiver les dangereux écueils de la vie sociale, elle nous démontre aussi, par d'innombrables exemples incomparablement plus persuasifs que tous les plus savants raisonnements, que rien n'est plus estimable que le sentiment de l'honneur et la loyauté. Il n'est presque pas d'exemple, dans l'histoire, où le triomphe du mal soit éclatant et définitif, tandis que les cas de vertu récompensés y sont fréquents. L'histoire inspire l'amour ou du moins l'estime de la vertu dont on devine l'éclat et la beauté à travers les voiles de l'indigence, de l'adversité et même parfois du décri et de l'infamie ; comme, en revanche, elle n'engendre que du mépris et de l'horreur pour le crime, fût-il revêtu de pourpre, resplendissant de lumière et placé sur un trône rutilant d'or et de pierreries !

L'histoire a cet avantage incontestable sur le roman, qu'elle n'est point bâtie, comme lui, sur la fiction. Elle est généralement le fidèle témoin de la vérité. On ne saurait assez en recommander l'étude aux enfants, étudiants et adultes. Ils y trouveront la clef de bien des énigmes, la solution de bien des problèmes, la certitude qu'autrefois comme aujourd'hui, il y avait du bien et du mal, ce qui les empêchera de vanter ou de décrier inconsidérément notre époque. Souhaitons ardemment que cette branche ne soit plus considérée, dans quelques établissements d'éducation, comme une branche secondaire.

En lisant les compte-rendus des conférences qui se multiplient en faveur de la liquidation de la guerre et de l'établissement d'une paix durable, c'est à peine si une voix s'élève timidement pour évoquer les leçons de l'histoire. Ignorance, oubli ou orgueil ? Je ne le sais. Mais j'ai vaguement l'impression que si les voix du passé étaient mieux écoutées, bien des difficultés s'aplaniraient...

Petite Revue

ÉTRANGER

Allemagne et Europe. Les assurances sociales en France. — La S. d. N. et la Sarre.

Dans un récent discours adressé au centre rhénan, le chancelier Brüning a parlé du pro-

jet de fédération européenne en des termes qui suscitent de nombreux commentaires. Le ton de cette harangue diffère singulièrement de celui qui fut adopté dans maintes déclarations formulées en Allemagne ces temps derniers. M. Brüning a reconnu publiquement la loyauté et la bonne foi des puissances qui occupaient dernièrement encore la Rhénanie dans l'accomplissement intégral de leurs promesses. Cette manière de voir contraste étrangement avec celle des racistes qui ont commis d'odieuses excès au lendemain de l'évacuation rhénane par les troupes françaises, excès que les autorités n'ont pas su prévenir et qu'elles n'ont réprimé qu'assez mollement.

Ce qui retient surtout l'attention dans le discours du chancelier allemand, c'est qu'il reconnaît toute l'importance du projet conçu par M. Briand en vue d'une fédération européenne. Les idées qu'il a émises à ce sujet coïncident parfaitement avec la réponse de l'Allemagne au memorandum Briand et avec les idées que les représentants du Reich défendront en septembre prochain à la réunion de Genève.

M. Brüning considère avec raison que la stabilisation économique de l'Europe, très sérieusement menacée, ne peut être réalisée sans la stabilisation politique. Cela correspond, en principe, à la conception française des choses. On ne saurait évidemment réaliser une organisation économique durable sans la sécurité politique. L'interdépendance des problèmes politiques et des problèmes économiques est telle qu'ils doivent se résoudre parallèlement. Là où les avis diffèrent, c'est sur la question des traités. La France et les pays soucieux du respect des traités veulent la stabilisation politique par des garanties de sécurité étouffant dans l'œuf toute velléité belliqueuse ; les nations vaincues de la grande guerre prétendent assurer la paix politique par la révision des traités — autrement dit par le remaniement de la carte de l'Europe.

Lorsque le memorandum Briand fut publié, quelques voix s'élevèrent dans la presse allemande, disant que ce mémoire n'était qu'une manœuvre pour imposer l'hégémonie française en Europe. Les nationalistes allemands paraissent craindre que l'organisation d'une fédération européenne, avec ses garanties de sécurité, n'écarte définitivement la révision des traités et ne fasse obstacle à tout remaniement des frontières, telles qu'elles ont été tracées à Versailles, en 1919. C'est bien mal dissimuler l'idée de revanche. Afin de ménager les appétits nationalistes, M. le chancelier Brüning a soulevé la thèse discutée que voici, thème facile pour qui veut échapper aux conséquences de la défaite subie : si la volonté de coopération au sein de l'humanité prend de l'extension, il faut aller jusqu'à la racine de tous les maux fondamentaux qui déterminent, à son avis, la crise actuelle. Pour qui est tant soit peu perspicace, ces « maux fondamentaux » prennent le visage des articles des traités en vigueur.

En somme, M. Brüning met des formes dans l'expression des aspirations germaniques, que les nationalistes se contentent d'exposer brutalement. Au fond, si les Allemands ne s'expriment pas de la même manière, ils pensent tous de même. Toute leur politique a comme but essentiel la révision des traités de paix. Les uns rêvent de l'obtenir par la force ; d'autres par l'obstination à placer cette révision au premier plan des problèmes internationaux, qu'il s'agisse de Locarno ou du règlement des réparations, pour ce qui tient du passé, du projet d'Union fédérale européenne, pour ce qui concerne l'avenir. Les visées allemandes au sujet de la Lithuanie — témoin les incidents de Memel — et du couloir de Dantzig éclairent d'une manière très significative le programme politique du Reich.

Ces dispositions d'esprit ne sauraient être considérées comme favorables à l'œuvre de la pacification mondiale. Il serait téméraire toutefois d'affirmer qu'elles constituent un obstacle infranchissable à la réalisation du projet Briand. En procédant avec prudence, tact et discrétion et surtout avec patience, tant dans le domaine politique qu'économique, l'aspect du problème se modifierait dans un sens moins défavorable. La crise morale et matérielle dont souffre le Vieux-Monde est trop profonde pour qu'on ne

tente pas tous les efforts en vue de lui procurer une paix durable.

La grève des textiles, dans le Nord de la France, dont nous avons déjà signalé l'extension démesurée jette un jour singulier sur les agissements des coryphées de la IIIe Internationale. Il est amusant de constater, tout d'abord, la manie qu'ont les communistes de faire usage des termes militaires malgré leurs polémiques passionnées en faveur du désarmement. Nous allons considérer un instant comment la « pègre bolchéviste » le comprend, ce désarmement.

La grève textile constitue pour les communistes « la grande bataille des Flandres ». Ils décrivent pompeusement du nom de « mobilisation » leur moindre journée de propagande. Mais là où les communistes dépassent la limite du ridicule et de l'outrecuidance, c'est lorsqu'ils accusent le gouvernement de faire appel à la force, à la violence, pour briser une grève « dirigée contre la loi ». Ils ne se gênent point, pourtant, de publier cyniquement dans leurs organes de publicité : « A Roubaix, les ouvriers tiennent la rue » ou bien : « Lundi matin, les 15.000 grévistes seront à la porte de leurs usines. » Et dire que ces énergumènes se disent apôtres de la liberté ! Dans l'histoire de notre planète, il est peu d'exemples d'une tyrannie aussi cruelle et odieuse que celle du bolchévisme.

Qui souffre de cet état de choses ? L'ouvrier, autant sinon plus que le patron. Qui en bénéficie ? Les gros bourgeois communistes !

Le but que se proposent les bolchévistes et les réformistes est la suppression de la contribution ouvrière à la loi des assurances sociales sous la forme d'une augmentation de salaire, qui aggraverait la crise économique dont souffre déjà l'industrie. Suivant une expression pittoresque, les communistes veulent « plumer la volaille ». Le prolétariat met assez de bonne volonté, même de la complaisance à se laisser « plumer ».

La tâche des autorités est de sauvegarder la liberté du travail dont les révolutionnaires ne se préoccupent pas plus que des autres libertés, la liberté de tout « chambarder » exceptée. Les grèves qui viennent d'être organisées dans le Nord sont une attaque directe contre la loi des assurances sociales, c'est-à-dire contre les autorités du pays, ce que l'on peut donc nommer : l'anarchie ou la révolte. Indépendamment de l'atteinte grave aux lois du pays, ce que je trouve personnellement d'odieux dans la conduite des meneurs de grève, c'est le mépris absolu de la liberté du travail. De quel droit les grévistes agissent-ils quand ils usent et abusent de la violence pour empêcher un camarade de travailler pour élever sa famille ? Plus j'y songe, plus je vois l'abomination de cette conduite ! Qu'ils se croient personnellement autorisés à suspendre leur travail pour un motif quelconque, c'est leur affaire ! Nul ne les y contraint. Mais, pour l'amour de la liberté dont ils sont si jaloux, qu'ils laissent les autres en paix !

Néanmoins, les mesures de sécurité que les autorités ont prises et prendront encore pour maintenir l'ordre, n'ont pas résolu le problème de l'application de la loi sur les assurances sociales. Il faudra pourtant coûte que coûte tirer du vaste conflit que cette application a provoqué dans le Nord les enseignements qu'il comporte si l'on ne veut pas se laisser engager imprudemment dans l'engrenage de la vie chère, des charges trop lourdes et des conflits permanents de salaires.

La commission d'administration du territoire de la Sarre vient de faire parvenir un rapport sur l'activité de la commission au cours des mois d'avril à juillet.

En ce qui concerne la situation économique et sociale du territoire, le rapport constate que le nombre des chômeurs est passé de 8276 le 2 février 1930 à 6560 le 11 juin. En 1929, aux mêmes dates, le nombre des chômeurs s'élevait à 6586 et 3101. Il est donc le double en juin 1930. Les causes semblent être la mauvaise situation générale.

En ce qui concerne l'activité administrative, le rapport contient des renseignements sur les me-

SON

jours
choix de
AUX --
DEUIL
Bas
maisons

le 17 août

Football-Club

S :-
- BULLE

- Orfèvrerie

Madame Waser jusqu'au 15 novembre, considérés comme pro-

URY, horlogers, WASER.

MAYOR

épidémique tonique
ventif contre la
APTHEUSE

paquets, fr. 2.90 ; par
Cie. LAUSANNE.
drogueries. P640-21.

Orchérie.

de lait de Bulle
auprès de M. F. Dur-

missions doivent être
chain.

digestion
minérale

Henniez

mande
té et sa

Tél. 183.

demoiselle con-

omme
RE

de toute confiance et
caution seront prises

Publicitas, Bulle.

MAGASIN

ave de 140 m2, le
Grayères, Bal-
ce de vins, gros

ous P. 1890 B.

" BULLE

TOTALE

de vente !
normes !
M. PICARD.

sures adoptées par la commission pour parer à la crise du logement.

La commission a estimé que le retour au droit commun pour l'ensemble des communes du territoire n'était pas encore possible en raison de la pénurie des logements. Toutefois, au cours de ce trimestre, le retour au droit commun a pu être édicté dans trois nouvelles communes.

La situation d'exception est donc en vigueur dans 36 communes comprenant 420.352 habitants. Dans les 250 autres communes, comprenant 349.678 habitants, les locations sont à nouveau réglées par le droit commun.

Enfin, le rapport s'occupe du mouvement de la population dans le territoire de la Sarre pendant l'année 1929. Le froid causa de nombreuses pneumonies et d'autres maladies des voies respiratoires. Il en résulta un accroissement des décès et une diminution des naissances. En effet, le nombre des naissances a été en 1929 de 16.604 contre 17.183 en 1928, celui des décès de 8.583 contre 7.924.

SUISSE

Le jury bernois.

Le canton de Berne a supprimé, il y a deux ans, le jury en tant qu'institution autonome, seule chargée d'apprécier les faits et il a substitué à ce régime celui des échevins; les jurés, moins nombreux, collaborent avec les juges de carrière pour apprécier à la fois le droit et les faits. On était curieux d'enregistrer les appréciations de la Cour d'appel bernoise au sujet des expériences réalisées au cours du premier exercice. Dans son rapport de gestion, la Cour se félicite de ces expériences. Les jurés, écrit-elle, apportent aux discussions un vif intérêt. A plus d'une reprise, les jurés ont exprimé leur satisfaction de leur collaboration avec les juges de carrière; ceux-ci s'efforcent de faciliter leur tâche en animant les débats et en recourant le plus possible à un langage populaire et familier. Les jurés portent entre autres un vif intérêt à l'appréciation de la mesure de la peine.

(Tribune de Genève).

M. E.-P. Graber fête la patrie !..

De la Gazette de Lausanne :

Parmi les échos du 1er Août que nous avons publiés, on aura lu le compte-rendu de la manifestation de Champex, dans notre numéro du 7 août. Au nombre des personnalités qui assistèrent à cette fête, qui semble avoir été fort brillante, on n'aura pas été peu surpris de lire le nom de M. E.-Paul Graber, président du Conseil National. On se demande vraiment quelle joie le « camarade » internationaliste, dont le renom d'antipatriote n'est plus à faire, a pu éprouver en participant à une solennité consacrée au souvenir et au culte des grands ancêtres dont le leader de gauche ne se reconnaît pas pour le fils.

A moins qu'un séjour dans le site enchanteur de Champex, loin des intrigues et des comédies de la politique, n'ait apaisé la haine et calmé l'excitation de l'illustre Chaux-de-Fonnier. Si le 1er Août 1930 était marqué par la conversion de M. Graber, si l'an prochain, à la même date, on l'entendait prononcer le toast à la Patrie ?... L'histoire connaît de ces miracles.

En attendant ce jour heureux, les patriotes « actuels » auront éprouvé une légitime indignation pour le manque de tact de M. Graber et la surprenante servilité de ceux qui ont « salué sa présence qui nous honore »...

Autour de l'affaire Guinand.

La Feuille d'Avis de Neuchâtel apprend que l'avocat Guinand avait, il y a quelque

temps, adressé à la chambre d'accusation du canton de Neuchâtel un recours concernant certaines opérations de l'enquête pénale ouverte contre lui dans l'affaire des héritiers Pernod.

Le prévenu contestait la valeur des dépositions faites par M. Fick, avocat à Zurich, parce que Mme Fick avait servi d'interprète au cours de l'interrogation.

La chambre a prononcé l'annulation de ce témoignage dont la copie sera enlevée du dossier, sans être remplacée par une autre déposition, puisque M. Fick est décédé entre temps.

D'autre part, Charles Guinand avait également demandé par voie de recours la révocation du procureur extraordinaire, M. Krebs.

La chambre d'accusation a rejeté cette demande.

Importations suisses en Italie.

Les importations suisses en Italie ont atteint dans les quatre premiers mois de l'année 1930 146 millions de lire tandis que les exportations italiennes en Suisse se sont élevées à 301 millions de lire.

La balance commerciale enregistre donc un actif en faveur de l'Italie de 155 millions de lire. Pendant la même période de l'année 1929, l'importation a été de 156 millions et l'exportation de 304 millions de lire.

Les principaux produits importés sont les machines et pièces détachées, les tissus, les produits de laine, les pierres précieuses, etc.

Parmi les produits exportés, se trouvent la soie pour 96 millions, les vins et le vermouth pour 25 millions, la soie artificielle pour 13 millions, les porcs pour 11 millions, etc.

Pour la paix par la religion.

Mardi après-midi, à Berne, s'est réuni dans la salle du Conseil des Etats le comité exécutif du congrès universel des forces religieuses pour la paix. Une cinquantaine de personnes étaient présentes, représentant les diverses religions chrétiennes, l'islam, le judaïsme, etc. Le Conseil fédéral était représenté par son vice-président M. Haerberlin, le Département politique par M. Stucky et le Conseil d'Etat bernois par M. Durrenmatt, chef du Département des cultes.

Le président du congrès, M. Shailer-Matthews, de l'Université de Chicago, a esquissé les tâches de la session actuelle.

M. Haerberlin, conseiller fédéral, a ensuite souhaité la bienvenue aux délégués. Il a déclaré que le comité exécutif n'aurait pas pu trouver un lieu de réunion plus favorable à son travail que notre petit pays dont les habitants et le gouvernement poursuivent depuis des siècles une politique de paix et de neutralité. Il suffirait de suivre l'exemple de la Suisse pour que le problème de la paix fût pratiquement résolu.

Mais les choses ne vont pas aussi facilement. Le désarmement peut être approuvé mais, en abolissant les moyens de guerre, on n'écarte pas les causes de guerre. Le congrès universel poursuit un noble but en voulant créer les bases morales de la paix universelle.

Au nom de l'église catholique chrétienne de la Suisse, l'évêque Kûry souhaite la bienvenue aux assistants. Puis l'Indien A. Yusuf-Ali, représentant de l'islam, le pasteur J. Jezequel (France), représentant du protestantisme, et le pasteur Hoffmann (Allemagne), représentant des catholiques, répondent aux souhaits de bienvenue des orateurs suisses.

gardés se trouvèrent comme happés par une énorme affiche, au sommet de laquelle, et en lettres énormes, s'élevaient ces quelques mots : « Avis très important pour messieurs les touristes ».

En bon badaud parisien qu'il était, Pierre s'était arrêté.

« Et puis quoi, s'était-il dit, cet appel m'intéresse tout particulièrement, puisque j'en suis un moi-même, de touriste. »

Et, debout devant le mur, il se mit en devoir de lire.

Cette affiche, qui, ainsi qu'il était indiqué à la suite de son texte, émanait du syndicat d'initiative de Bussac, avait été rédigée par le commandant Chabot. En termes fleuris et pleins d'amabilité, elle invitait les visiteurs ignorants encore de cette région corrézienne à se présenter, dès leur arrivée, au bureau de la place de la Gare, où leur seraient donnés, gratuitement et gracieusement, tous les renseignements désirables concernant le pays, ses hôtels, ses pensions, ses promenades, les itinéraires détaillés de toutes ses excursions, et maintes indications quant aux prix, ressources gastronomiques ou locations d'automobiles.

Cette dernière offre surtout retint l'attention de Darbois, qui, avec Gilbert de Bailly, avait décidé d'explorer en voiture les environs de Bussac. Il regarda sa montre. Elle marquait à peine onze heures.

« Allons, se dit-il, j'ai largement le temps d'aller à ce syndicat avant le déjeuner... »

Le jeune homme fit demi-tour et, revenant sur ses pas, il se dirigea vers la place de la Gare.

A cette époque de l'année, les amateurs de tourisme n'étaient pas encore nombreux. Avant la venue de l'été, seuls quelques Anglais et quelques Scandinaves, attirés en Limousin par une propagande bien faite, défilaient dans le

La Fête Nationale Suisse au Maroc

Nous recevons de Casablanca (Maroc) la relation suivante que nous insérons avec grand plaisir, celle-ci nous étant adressée par un Gruyérien avantageusement connu dans notre région où il compte des parents et de nombreux amis. Nous remercions sincèrement notre aimable abonné de ses excellentes lignes, certain qu'elles iront au cœur de tous les Suisses dignes de ce nom. La fête du 1er Août n'est-elle pas la manifestation des bons patriotes et peut-être plus encore celle des compatriotes éléphants formant la quatrième Suisse et qui sont de cœur avec nous ?

La colonie suisse du Maroc a célébré samedi soir, 2 août, la Fête nationale Suisse en la salle du Robinson, à Casablanca.

Les hommes dévoués à la tête de l'organisation ont élaboré une intéressante soirée qui attirera dans la coquette salle du quartier Mers-Sultan la foule des helvètes et leurs amis.

En voici le programme :

Première partie : Marche militaire Suisse d'ordonnance ; Réception des autorités françaises et de la Presse ; Allocution du Président du Comité d'organisation de la fête ; Cantique Suisse ; Allocution de Monsieur le chancelier du Consulat suisse ; Lasst Hoeren aus alter Zeit.

Deuxième partie : « Liline et Valentin », opérette en 1 acte ; distribution : Liline, Mme Amary ; Valentin, M. Weber, ténor ; au piano d'accompagnement, Mme R. Mœvue, du Conservatoire.

Troisième partie : « Le Ranz des Vaches », par Samuel Gétaz, ténor ; « Mon Hameau », chanté par le Dr Chéridjian ; « Stockere-Jodel » (Jodlerklub « Alphutli », Berne.

Bal, Valses, surprise du « Cadenas » ; Mise américaine du « cochon de Payerne ».

A 4 heures : Soupe à l'oignon.

En l'absence de M. G. Favre, notre distingué Consul Suisse au Maroc, M. Demagistri, en termes élevés et choisis, souhaita la bienvenue aux autorités françaises et aux membres de la presse présents. Il est heureux de souligner les excellentes relations qui existent entre les deux pays, et de constater qu'un bon nombre de Suisses occupent au Maroc des postes de confiance dans des maisons françaises. S'adressant aux légionnaires et à tous les Suisses présents, il dépêchait le soldat suisse tel qu'il était en 1291 où il conquiert son indépendance et tel qu'il a été en 1914, où, pris au milieu de la fournaise, il était prêt à verser tout son sang pour défendre son petit pays. Neutre, il n'en voulait à aucune des puissances en guerre, mais malheur à celle qui aurait voulu l'attaquer. De Genève jusqu'à Bâle et du Jura au Mont-Rose, la Suisse, il la voulait libre et ses pics neigeux immaculés. L'orateur termine par ces mots qui soulèvent un tonnerre d'applaudissements : « Suisse, respecte tous les pays, mais la Suisse, aime-la ».

L'orchestre entonne le Cantique Suisse, que tout le monde chante debout.

M. Blaësi, le sympathique chancelier du Consulat, fait l'historique de la fête du 1er Août et, dans les trois langues nationales, il porte son toast à la Patrie suisse.

La partie officielle étant terminée, de gracieuses demoiselles offrirent de petits drapeaux aux couleurs des cantons ; chacun s'étiqueta d'après son origine et ainsi on fit connaissance de beaucoup de compatriotes que l'on ignorait complètement. On parla du pays, on chanta des mélodies du terroir et jusqu'au matin ce fut un vrai régal.

bureau du commandant Chabot. Mais, à la vérité, ces étrangers eux-mêmes devenaient rares, et, en attendant le mois de juillet, début de la grosse affluence, le président du syndicat, parmi ses cartes et ses barèmes, ne laissait point de s'ennuyer. Son travail, peu compliqué d'ailleurs, était vite achevé. Pour occuper son temps, le commandant n'avait d'autre ressource que de s'absorber avec fièvre dans la passionnante recherche des mots croisés proposés par son journal à la sagacité de ses nombreux lecteurs.

Lorsque Pierre Darbois poussa la porte du bureau, sur laquelle un écriteau avertissait qu'on était prié d'entrer sans avoir à frapper, le président du syndicat, les coudes sur la table et la tête entre les mains, se demandait avec angoisse quel était le nom de certaine ville de l'Asie Mineure composée de six lettres et dont la troisième pouvait être un I. Mais, en apercevant le visiteur inconnu, il repoussa vivement ses papiers. Enfin, il avait devant lui un client, et un client dont l'élégance lui sembla d'excellent augure. Au jeune homme, qui lui souriait, il désigna un fauteuil et, de son ton le plus aimable, il lui proposa ses services.

« Notre région est belle, j'ajouterai même unique en son genre, mais malheureusement trop peu connue, disait-il. Alors que des étrangers, les Suisses par exemple, auraient depuis longtemps déjà tiré profit et bénéfice d'une situation inespérée, nous n'en sommes encore, nous, Français, qu'aux débuts rudimentaires de notre organisation... »

Sur ce thème, qu'il développa, le commandant Chabot parla assez longtemps ; mais Pierre Darbois ne l'écoutait que d'une oreille distraite.

« A un certain point de vue, vous avez sans doute raison, cher monsieur, lui dit-il enfin, soucieux d'arrêter un flot de paroles dont rien ne pouvait laisser prévoir le terme ; mais je

Aux sons d'un « jazz » entraînant, chaque cavalier, la cape d'armailles sur le coin de l'oreille, faisait valser tantôt une acorte Bernoise, tantôt une gracieuse Vaudoise et, de temps à autre, une valse en accordéon faisait penser à la bénédiction de Bellegarde.

Ici un groupe chante « Bern Oberland ist schön ». Plus loin, ce sont des « jodlers » et nous, Gruyériens, car il y en avait, avons trouvé notre répertoire dans le recueil de chant de notre barde, M. l'abbé Bovet.

Soirée des mieux réussies, qui fit honneur aux organisateurs, et dont chaque participant gardera le meilleur souvenir.

O. Tornare.

Nouvelles brèves.

Nouvelles politiques et diverses.

La guerre en Chine. — Les forces navales qui se trouvent actuellement devant Hankéou sont représentées par 28 navires américains et anglais, 9 japonais, 4 français et 1 italien.

Le vice-amiral William Kelly prendra le commandement en chef des forces navales britanniques le 12 décembre en remplacement de l'amiral sir Arthur Waistel.

La visite faite par M. Titulesco à la reine Hélène, suivie de l'invitation du roi Charles à MM. Maniu et Titulesco pour déjeuner à Sinaïa, sont interprétées comme des signes d'une solution heureuse du problème du rétablissement des rapports légaux entre le roi et la reine.

La 60ème session du Conseil de la Société des nations s'ouvrira à Genève, le 5 septembre.

Les autorités judiciaires estoniennes ont mis en accusation treize communistes inculpés de crime contre la sûreté de l'Etat.

Il a été constitué, à Tokio, un conseil privé impérial pour examiner la ratification du traité naval de Londres. La ratification n'interviendra pas avant le mois d'octobre.

A Berlin, lundi, a eu lieu, dans la salle du Reichstag, la fête commémorative de la constitution, organisée par le gouvernement et à laquelle assistaient le président Hindenburg, le gouvernement prussien et de nombreux représentants des Etats confédérés et de pays étrangers.

Accidents et malheurs.

Samedi matin, vers 10 heures, deux avions militaires sont entrés en collision, à 300 mètres d'altitude, près de Dübendorf. L'un des appareils était un Dewoitine, l'autre, un « Fokker D VII ». Ce dernier appareil eut une aile arrachée et s'écrasa sur le sol. Le pilote, le lieutenant Ernest Pickel, né en 1905, fut tué sur le coup. Le malheureux aviateur n'a pu faire usage de son parachute. Il était marié et père d'une petite fille de moins d'un an. Il était ingénieur-constructeur aux usines Dornier, à Altenrhein.

Quant à l'autre avion, piloté par le lieutenant Ulmann, malgré une grave avarie au fuselage, il réussit à atterrir.

Dans la nuit de samedi à dimanche, une automobile dans laquelle se trouvaient quatre personnes a été happée par un train, à un passage à niveau près de Pratteln (Bâle-Campagne). Le chauffeur et son voisin, MM. Adolphe Heiss, 1902 et Fritz Kähli, 1907, ont été tués sur le coup. Les deux autres personnes n'ont pas eu de mal.

A un autre passage à niveau, situé à 1 km. plus loin, un ouvrier, M. Ernest Roth, 1904, conduisait un char de purin. La barrière était baissée. Soudain, un cycliste fit mine de vouloir passer. La garde-barrières ouvrit les barrières. M. Roth voulut profiter de cette circonstance pour passer également. Mal lui en prit. Un express arriva à toute vitesse, emportant l'attelage et son conducteur sur une centaine de mètres. Le malheureux charretier fut tué sur le coup.

Une automobile, roulant à vive allure, a heurté un arbre à un virage, dans le territoire de la Sarre. Deux occupants ont été tués et trois grièvement blessés. L'accident serait dû à l'éclatement d'un pneu avant.

vous avouerez que, pour ma part, je préfère, et de beaucoup, l'imprévu, le charme de la découverte, l'inattendu et le pittoresque de maints petits endroits, aux itinéraires combinés et aux décors préparés à l'avance.

Evidemment, évidemment, grognait le commandant, mais...

Bussac est un bourg délicieux, que je me suis offert le plaisir et le luxe de découvrir ce matin, poursuivait le jeune homme. Mais croyez-vous vraiment, en toute sincérité, qu'il saura conserver le même attrait et le même charme lorsque des palaces à la mode s'élèveront parmi ses antiques masures, lorsque des guides attendront les voyageurs à chaque coin de rue, lorsque vous aurez ici — qui sait même ? — des bars américains, des dancings, des casinos ? Non, non, non, croyez-moi, monsieur, chaque ville de notre France doit conserver son caractère propre, et Bussac doit rester Bussac...

Tout en parlant ainsi, Pierre s'était exalté, et, le premier surpris de voir avec quelle ardeur il défendait une opinion qu'il n'avait, à la vérité, jamais autant approfondie, il se calma un peu. Au fond, ce qui lui déplaisait, c'est que les différences précises qui existaient encore d'un endroit à un autre pussent être supprimées ; il redoutait surtout que les estaminets antiques de Bussac ne vissent un jour à ressembler avec trop de fidélité au bar du « Select », à Paris, dans le faubourg Saint-Honoré. Et alors... et alors, en l'espace d'un éclair, Pierre Darbois, une fois encore, entrevit l'apparition. Le petit tailleur bleu si simple, le renard usagé, les cheveux d'or traversés brusquement — en rêve — le bureau empoussiéré du syndicat d'initiative.

(A suivre).

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

La Robe blanche

par JEAN-LOUIS MORGINS

La disproportion existant entre les deux rues, qui venait soudain de frapper son esprit, éveilla alors en lui un monde de réminiscences. Les dernières semaines qui venaient de s'achever, et qu'il croyait oubliées, remontèrent à ses souvenirs. Il se revit, pendant la maladie du comte, allant prendre chaque soir, environ six heures, sa faction au « Select » et attendant en vain la venue de l'« image ». Il se revit surtout, le premier soir, lorsque, frappé lui-même par la beauté de l'inconnue qui venait d'apparaître, il s'était tourné vers Gilbert pour lui faire part de ses impressions, et que Gilbert, déjà debout, s'agrippait à son bras en murmurant : « Elle... Pierre... elle !... ». Oui, en un éclair, Pierre revêcut cela ; mais il ne put alors résister à l'envie de rire que déclancha en lui, une fois encore, la différence et la disproportion qui, à l'exemple des deux rues, existaient en vérité entre les vieilles maisons patinées par le temps et les murs tout neufs du « Select », badigeonnés de teintes criardes...

« Elle ! Pierre... elle !... »
« Eh bien ! non, se disait Darbois, tout en continuant sa lente promenade à travers les petites rues, eh bien ! non, ce n'était pas elle ! ce ne pouvait pas être elle... »

Et, une fois de plus, le jeune homme allait revenir à sa première hypothèse, celle qui lui avait fait penser, assez justement d'ailleurs, que, sous le joug de son obsession visuelle, Gilbert voyait incessamment « l'image », lorsque ses re-

zz> entraînant, chaque maillis sur le coin de r tantôt une acorte gracieuse Vaudoise et, ne valse en accordéon bénichon de Bellegarde. te < Bern Oberland ist sont des < jodlers > et r il y en avait, avons ire dans le recueil de , M. l'abbé Bovet. r réussies, qui fit hon- r, et dont chaque e meilleur souvenir.

O. Tornare.

Notes brèves.

Quêtes et diverses.
— Les forces navales qui ont devant Hankou sont des navires américains et anglais et 1 italien.
— William Kelly prendra le commandement des forces navales bri- tanniques en remplacement de l'amiral Jellicoe.

— M. Titulesco à la reine de Roumanie, du roi Charles à la reine Marie pour déjeuner à Sinaïa. On a vu des signes d'une solution au rétablissement de la paix en Europe.
— Le Conseil de la Société des Nations, le 5 septembre, a adopté des résolutions relatives aux communistes inculpés en Espagne.

— A Tokio, un conseil privé a décidé la ratification du traité de commerce avec l'Allemagne.
— A eu lieu, dans la salle de la ville, une commémoration de la consécration du gouvernement et à la mémoire de Hindenburg, le 11 septembre, et de nombreux repré- sentants de la presse étranger.

Malheurs.

— A 10 heures, deux avions se sont heurtés à 300 mètres de hauteur, au-dessus de Mendorf. L'un des avions, un « Fokker », a éclaté et son pilote, le lieutenant G. Schmitt, a été tué sur le coup. L'autre avion, un « Fokker », a atterri sans incident. Le pilote, le lieutenant G. Schmitt, a été tué sur le coup.

— A Worth (Texas), un bandit auquel le caissier d'une banque de la ville venait de refuser de remettre une somme de 250.000 francs, a tiré sur le caissier et l'a tué. Le bandit a été arrêté.

— Jusqu'à présent, 6 mineurs sont morts à la suite de l'explosion de mine à Clarenthal (Allemagne). On espère sauver les autres 12 mineurs blessés.

— Trois gymnasiens de Cologne, de 15 à 16 ans, ont fait une chute mortelle près de Pragen. L'accident est dû à l'insuffisance de l'équipement des touristes et au mauvais temps. Les corps ont été ramenés.

— Mercredi matin, alors qu'il terminait une série de vols de maniabilité sur un appareil de chasse, le lieutenant Laboria vit un des plans de son appareil se détacher du fuselage. Se trouvant à 600 mètres d'altitude, le pilote se jeta en parachute, mais il fut à ce moment touché à la mâchoire par une pièce brisée de l'avion. Quoique arrivant normalement au sol, il mourut de ses blessures pendant son transfert à l'hôpital.

L'avion s'est écrasé au centre du terrain militaire de Villacoublay.

— Un employé du Crédit Suisse, à Genève, M. Robert Mercier, 40 ans, marié, passait mardi matin son examen de conducteur d'automobile lorsqu'il se sentit subitement mal à son volant. Conduit en hâte à la Polyclinique, il rendit en route le dernier soupir.

— Une jeune fille de Fribourg, Mathilde Riesen, 23 ans, en séjour à Isetwald, s'est noyée par suite d'une attaque cardiaque, dans le lac de Brienz.

— A un passage à niveau, sur la ligne reliant Chaux-de-Fonds à Saignelégier, une automobile occupée par deux personnes de St-Imier a été happée par le train et projetée sur le talus. La voiture est dans un triste état et les occupants s'en tirent heureusement avec des blessures qui ne mettent pas leur vie en danger.

Crimes et délits.

— Une révolte a éclaté dans une prison de Posen (Prusse) où se trouvent environ 600 détenus. Ceux-ci prétendent que l'alimentation est insuffisante.

— L'assassinat de Petrauskas, membre de la garde civique, dans le village d'Ischlaucki, a causé une énorme émotion. La victime fut un des plus chauds partisans du dictateur Wolde- maras.

— A Worth (Texas), un bandit auquel le caissier d'une banque de la ville venait de refuser de remettre une somme de 250.000 francs, a laissé tomber une valise contenant une bombe puissante. Celle-ci a fait explosion, tuant le bandit et le sous-directeur de la banque et faisant écrouler une partie de l'immeuble.

FRIBOURG

Incendiaire condamné.

La Cour d'assises du premier ressort, siégeant à Châtel-St-Denis, sous la présidence de M. Delatena, a condamné à trois années de réclusion Léon Glardon, de Cussy, marchand de légumes à Payerne, reconnu par le jury coupable d'avoir volontairement mis le feu, dans la nuit du 2 au 3 juin, pour en toucher la valeur assurée, à Pont (Veveysse), au bâtiment qui se trouvait sur sa propriété et qui fut complètement détruit. Glardon, qui avait fait des aveux complets, a protesté de son innocence aux débats.

Un cas de paralysie infantile ?

On nous signale que, à Vallon, une fillette de 13 ans, enfant de M. Pillonel, instituteur, a manifesté des symptômes de paralysie infantile. L'école a été fermée. L'enfant a été conduite à la clinique infantile, à Fribourg.

Grave accident.

A Vesin, mardi, M. Ferdinand Ansermet se trouvait à la tête de ses chevaux attelés à un char rentrant la moisson dans la grange. Tout à coup, le timon du char lui pénétra dans le ventre et lui perfora les intestins. L'état de M. Ansermet est grave.

Adjudications.

Les Chemins de fer fédéraux ont adjugé à la Ponderie et ateliers mécaniques de Fribourg la fourniture d'une partie des sabots de freins et des barreaux de grilles qui leur sont nécessaires durant le second semestre 1930.

Chronique romontoise.

Au Conseil général.

Le Conseil général de Romont a ratifié le projet de la création d'une nouvelle classe inférieure, proposé par l'autorité communale. Il a décidé en même temps d'en confier la direction à une institutrice. Dans cette même séance, il a accordé pleins-pouvoirs au Conseil communal concernant les transactions relatives à la maraîche de la Joux à Britze (commune de La Joux). Aussi notre autorité communale, estimant que l'assainissement de cette parcelle de terre occasionnerait une dépense trop onéreuse pour la commune, en a décidé la vente pure et simple.

Nos routes.

L'édilité romontoise a, en collaboration avec l'Etat, procédé à l'amélioration du tronçon de la route qui longe le Poyet, en la goudronnant et en l'élargissant sur son côté droit. Des travaux de pavage dans les hauts quartiers ont été exécutés. Il serait à souhaiter pour des raisons d'opportunité que ces travaux s'étendent à la généralité de nos pavés qui sont fort peu confortables pour les piétons.

Le marché de mardi.

Le marché de mardi, à Romont, a été particulièrement fréquenté et approvisionné grâce à la

bénichon du chef-lieu glânois qui aura lieu dimanche, lundi et mardi. Malheureusement, une pluie diluvienne a obligé vendeurs et acheteurs à trouver rapidement un abri de fortune. En raison de l'inclement du temps, nos paysans ont très peu contribué à l'approvisionnement du marché en fruits et légumes. Ce sont les revendeurs qui tiennent l'affiche. Alors que, en temps ordinaire, les pommes de terre nouvelles du pays abondent sur nos marchés, il fut très difficile de s'en procurer à raison de fr. 1.50 à fr. 1.80 la mesure de 5 litres. Les ménagères se pressaient autour des quelques rares paniers de pommes payées à raison de fr. 0.90 la douzaine. Il y eut un grand déballage de pruneaux de la Broye vendus à raison de fr. 1.— le kilo. Les légumes se sont écoulés à des prix relativement élevés. On a payé les œufs de fr. 1.80 à 1.90 la douzaine.

GRUYÈRE

† Raymond VERDAN.

La famille de M. Paul Verdan, à Broc, vient d'être douloureusement frappée par la mort de son fils et frère bien-aimé, M. Raymond Verdan, charmant jeune homme de vingt-deux ans à peine, fauché par une maladie bien cruelle et qui pardonne rarement.

Perdre un enfant à l'âge où les nombreux espoirs que l'on a bercés si longtemps sur lui commencent à se réaliser est, pour les parents, une épreuve bien amère. C'est hélas celle qui frappe si durement notre ami M. Paul Verdan, le père affligé qui professait pour ce fils qui lui faisait si plaisir une espèce de culte.

Le jeune Raymond Verdan avait à son actif une carrière très bien commencée. Après un excellent apprentissage de conducteur-typographe fait à Bulle, il désirait faire son « tour de France » pour acquérir de plus amples connaissances professionnelles. Les circonstances l'en ayant empêché momentanément, il entra à l'imprimerie de « La Gruyère » comme ouvrier. Son caractère affable, son intelligence et ses aptitudes le firent apprécier. Il était l'employé consciencieux et le collègue loyal.

Ami des sports, Raymond Verdan était un excellent gymnaste. Il fut un membre dévoué de la Société fédérale de gymnastique de Broc, qu'il affectionnait particulièrement. A plusieurs concours, il s'était distingué; c'est ainsi qu'il avait remporté sa couronne à la dernière fête cantonale de gymnastique de Fribourg, l'an dernier. Skieur très bien doué, il avait déjà participé à plusieurs concours militaires.

Dans les sociétés dont il faisait partie et dans la vie civile, Raymond Verdan possédait l'estime et la sympathie générale. C'était le bon garçon. Aussi, nombreux seront les personnes qui vendredi accompagneront au champ du repos ce jeune homme de valeur qui s'en va au moment où tout aurait pu lui sourire dans la vie.

Nous déposons sur sa tombe un hommage de sympathie et de respect.

Que notre grande sympathie soit pour les parents et les nombreux amis qui pleurent Raymond Verdan un baume à leur douleur. A toutes les familles en deuil nous présentons nos condoléances émuës.

Nous recevons encore d'un ami gymnaste les lignes suivantes :

Comme gymnaste, Verdan Raymond était très connu dans tout le giron cantonal fribourgeois où il n'avait que des amis. Son caractère affable et jovial le faisait apprécier et aimer de tous dans les nombreux cours de moniteurs et fêtes auxquels il assistait.

Ce départ si inattendu et si prématuré causera un vide énorme au sein de la section de Broc dont il faisait partie depuis son plus jeune âge, comme pupille déjà.

Profondément attaché à sa section, où il était d'ailleurs sincèrement aimé, celle-ci avait fondé de grands espoirs sur lui. Malheureusement la destinée n'en a rien voulu et nous n'avons qu'à nous incliner devant elle. L'ami Raymond n'est plus, mais son souvenir vivra.

Les gymnastes brocois présentent à sa famille éplorée leurs respectueuses condoléances.

Concert.

Les « Cigales », Société mandoliniste de notre ville, donneront, vendredi soir, 15 courant, dès 8 heures, un concert-sérénade sur la terrasse de l'Hôtel du Cheval-Blanc. Un programme de choix a été élaboré et une musique s'adaptant spécialement pour orchestre à pleutre satisfiera les amateurs de la mandoline. D'autre part, des tables seront mises à la disposition des auditeurs sur la terrasse et le concert est entièrement gratuit.

En cas de mauvais temps, la manifestation aura lieu au Café de l'Hôtel, à la même heure.

Concert à La Tour.

Le 15 août, à 20 h. 30, comme d'usage, la Société de Musique et la « Chorale » de La Tour-de-Trême donneront sur la grande place (au Carré) leur concert public annuel. En cas de mauvais temps, cette séance musicale, suivie chaque année avec intérêt par la population, sera donnée à la

grande salle de l'Hôtel de Ville. Entrée libre.

Course de la gym d'hommes à Barberine.

C'est dimanche 10 août que notre société de gymnastique des Hommes faisait, avec Maître Soleil, sa course annuelle au barrage de Barberine. Une trentaine de participants se rencontrèrent à 5 h. 30 devant l'Hôtel-de-Ville, pour le départ.

C'est dans le confortable auto-car de M. Uldry, de La Tour-de-Trême, et deux automobiles que nous nous acheminons, à la fraîcheur matinale, sur Martigny. Arrivés dans cette localité à 8 h. 30, un petit arrêt de 15 minutes et, en route pour le col de la Forclaz, à 1523 mètres d'altitude. Que de lacets et quels lacets ? Nous avons tous reconnu que nos trois conducteurs étaient des « as » du volant pour faire, en toute sécurité, les quarante-quatre virages à effectuer. Bravo !

Un arrêt au restaurant du col, se dire nos impressions sur la randonnée et en route pour Le Châtelard. Au début, la descente s'effectue à pied par la plus grande partie des participants, afin de décharger les véhicules, le parcours jusqu'à Trient étant très raide. De là, en route pour Le Châtelard, frontière de Suisse.

Il est 10 h. 45 lorsque nous prenons contact avec le sympathique douanier suisse. Comme il n'y a pas de funiculaire avant midi pour monter au barrage, nous décidons de dîner immédiatement.

L'ami Auxence Schwartz, hôtelier, avait eu la charge d'apporter le repas de midi, qui se prenait en commun. Ce succulent repas, servi avec beaucoup de soin, a satisfait les plus gourmands.

A midi vingt, nous prenons un funiculaire de fortune et gravissons une pente de 86 %. Aux les gymnastes ayant l'habitude des émotions, cela plaisait.

Après 35 minutes, nous arrivons au sommet et prenons immédiatement la route pour le barrage.

Route très plate, passage de tunnel, etc., et après une heure, nous arrivons au barrage. Une distribution de fruits rafraîchissants, mis en réserve par l'ami Auxence, fut la bienvenue. Que dire de ce barrage, de ce coup d'œil sur les montagnes et les glaciers environnants ? C'est tout simplement merveilleux.

Il est 15 h. 30 lorsque nous prenons le chemin du retour. La descente par le funiculaire se fait par escouades à cause du grand nombre de voyageurs.

De là, la moitié des participants prirent le chemin de fer de « Châtelard-Martigny » pour bénéficier des beautés de la nature sur l'autre versant. Le retour en auto-car et autos s'effectua dans d'excellentes conditions.

Arrivés à Vevey, un excellent souper nous attendait et à 23 heures 30 nous prenions le départ pour Bulle, en rentrant satisfaits de toutes les impressions de la journée.

On lui me soit permis de remercier et féliciter le Comité ainsi que le chef de course pour le choix et la réussite de celle-ci. Chaque participant gardera de cette journée un souvenir ineffaçable.

Cœur embrasé.

Cette magnifique comédie dramatique met en scène deux jeunes gens : un compositeur de musique et une cantatrice. Comme ils sont tous deux très honnêtes et très naïfs, le milieu dans lequel ils professent leur art les choque à tout instant et risque de rompre le lien qui les unit.

Cette œuvre contient des passages remarquablement pathétiques et d'un intense intérêt dramatique. Les rôles sont splendidement tenus par Mady Christians, l'héroïne de « Rêve de Valse », et Gustave Fröhlich dont le public a eu maintes fois l'occasion d'admirer l'élégance et la finesse.

Dernière Heure

Plusieurs cas de typhus se sont déclarés en Prusse orientale. Une jeune fille de 17 ans est décédée, 12 malades ont été hospitalisés.

— La grève des mineurs du Nord de la France a échoué. Les 1500 grévistes restant sur les 6000 du début ont voté mercredi la reprise du travail.

— Le « Journal » de Paris annonce qu'une grave affaire d'escroquerie, qui atteint près d'un million, a été découverte à Benévilt, près de Colmar.

Un certain Joseph Baum avait acheté, il y a quelque temps, les immeubles d'une ancienne firme métallurgique, déclarant qu'il allait perfectionner l'outillage et intensifier la production. Il se disait aussi propriétaire d'une grande fabrique en Angleterre. Présentant à ses actionnaires de faux titres de propriété, Baum se fit verser des sommes importantes. A la dernière

On cherche
pour septembre
sommelières
bien au courant du service.
S'adresser à M. CHASSOT, Café Fribourgeois, BULLE.

Racines de gentiane
fraîches et propres sont achetées au prix du jour par la
Distillerie Jules Blanc
BULLE

PHARMACIE d'OFFICE
ASSOMPTION
PHARMACIE du CHEVAL-BLANC

AU CINÉMA LUX
Samedi à 8 h. 15. - Dimanche, à 3 h. et 8 h. 1/4
Magnifique comédie dramatique
CŒUR EMBRASÉ
avec Mady CHRISTIANS et Gustave FROHLICH.
Fou-rire en une partie
MAX EST ASTHMATIQUE
La rade de Villefranche - Le mobilier moderne
Au centre de l'Afrique.

PATHÉ-REVUE

réunion des actionnaires, il présenta de fausses factures et râla une dernière fois l'argent de ses souscripteurs et enfin l'argent que la Société possédait en banque et... partit dans une direction inconnue avec sa maîtresse. On apprit ensuite que Baum avait déjà commis une escroquerie d'assez vastes proportions en Allemagne.

— La paralysie infantile fait son apparition en Suisse. On signale trois cas de paralysie infantile, dont un à Bâle, un à Weil-sur-le-Rhin et l'autre à Porrentruy.

— On a arrêté à Avenches un personnage se faisant passer comme directeur des Postes à Berne. L'ayant fait identifier, la police constata qu'elle se trouva en présence d'un dangereux repris de justice connu sous treize noms différents.

Hôtel-Pension Peyraud
7, Avenue des Bosquets — GENÈVE
Arrêt du tram 3 : Poterie (Servotte)
10903 X. — Téléph. 24.132 —
Eau courante chaude et froide — Confort
Parc ombragé — Cuisine soignée
Chambres avec ou sans pension

Monsieur Raymond VERDAN
Conducteur-typographe
leur cher et regretté fils, frère et parent, enlevé à leur affection le mardi 12 courant, dans sa vingt-deuxième année, après une pénible maladie, muni des secours de la religion.
L'ensevelissement aura lieu à Broc, vendredi 15 août, à 8 heures après midi.
R. I. P.
Set avis tient lieu de lettre de faire-part.

L'Administration et le Personnel de
l'Imprimerie de „LA GRUYÈRE“
ont le regret de faire part du décès de leur fidèle et dévoué employé et collègue

Monsieur Raymond VERDAN
Conducteur-typographe.
L'ensevelissement aura lieu à Broc, vendredi 15 août, à 8 heures après midi.

La Société de Gymnastique de Broc
a le profond regret de faire part du décès de
Monsieur Raymond VERDAN
son cher ami et fidèle membre actif.
L'ensevelissement aura lieu le vendredi 15 août, à 15 heures.

Le Ski-Club Broc
a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de leur ami

Monsieur Raymond VERDAN
Membre actif.
L'enterrement aura lieu vendredi à 15 heures.

La Société de Gymnastique de Bulle
a le profond regret de faire part du décès de
Monsieur Charles DESPOND
Membre passif.
L'enterrement a eu lieu ce matin.

Editeur responsable : Alphonse Glasson, Bulle.

La Maison soussignée a l'honneur d'aviser le public qu'elle

EXPOSE

dans la grande salle de l'Hôtel de l'Ecu, à BULLE, du 7 au 17 août, un grand choix de

TAPIS en tous genres. Carpettes, foyers, dessus de divans, etc.

ENTRÉE LIBRE
Se recommando,

Toutes les qualités à des prix avantageux.

ENTRÉE LIBRE

Dessibourg-Leder, Bulle.



Soldes

AVANT FERMETURE

DE NOTRE SUCCURSALE :

CHAUSSURES MODERNES, BULLE

DÈS AUJOURD'HUI, JUSQU'À FIN AOUT,
CHAUSSURES DE QUALITÉ
LIQUIDÉES À TRÈS BAS PRIX

9⁵⁰
12⁵⁰
14⁵⁰
16⁵⁰



MODERNES
Chaussures

AROLA S. A.

PLACE DU TILLEUL, BULLE

Magasin ACKERMANN E. PASQUIER-DUBAS, succ.

Grand'Rue — BULLE — Grand'Rue

Librairie et Papeterie.

Maroquinerie. - Articles de voyages.

Vannerie et tableaux.

Jeux et Jouets. - Articles p. cadeaux.

Objets de piété. Cierges. Encens.

AU TIRAGE, BULLE

Samedi soir 16 et dimanche 17 août

GRANDE KERMESSE

organisée par le

FOOTBALL-CLUB BULLE

Jeux variés et nouveaux.

— BON ORCHESTRE —

Samedi soir : CONCERT par le célèbre „Créatonal“
de la Maison Charrière & Cie.

Juan MORENO, Bulle

avise son honorable clientèle qu'à partir du 1^{er} janvier 1931, son

COMMERCE DE VINS GROS et DÉTAIL

sera transféré à la maison N° 77, rue de Rouleyres (Place du Marché, vis-à-vis de l'Agence Agricole Barras).

MASSEUR

SPÉCIALISTE diplômé 1^{ère} classe

avec l'autorisation de l'Etat, Service de Santé

est à disposition de toutes personnes des deux sexes, pour

Massage de bien-être.

Massage pour douleurs rhumatismales, nervosité, foyures, entorses, etc.

Massage pour constipation.

Massage facial pour enlever et empêcher les rides.

Massage pour maigrir.

Tous mes soins sont garantis avec résultat.

— PRIX MODÉRÉS —

Reçoit tous les jours, à l'HOTEL de l'UNION, à BULLE, de 10 à 12 h. et de 13 à 15 h., ou sur rendez-vous.

Se rend aussi à domicile.

Renseignements gratuits sur les soins de beauté.

Références de 1^{er} ordre à disposition.

A. SALEM

Hôtel de l'Union, BULLE

Téléph No 219.

L'Orphelinat de la Gruyère, Institut Duvillard, met en location par voie de soumission :

le domaine des Addoux, rière Gruyères,

le pâturage des Reybes, rière Enney,

la gîte du Chabloz, rière Enney.

Entrée en jouissance le 1^{er} février 1931.

Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions jusqu'au 23 août chez A. Barras, gérant, à Bulle.

HISTOIRE DE LA SEIGNEURIE

et du

BAILLAGE DE CHATEL-ST-DENIS

par le CHANOINE PHILIPONA.

Grand volume in-8° de 920 pages, avec plusieurs illustrations.

En vente au prix de 20 francs

chez l'auteur Chanoine PHILIPONA, Châtel-St-Denis.

Dr. Allemann de retour.

On demande
un aide-fromager
à la Laiterie de BOTTERENS.

VENTE JURIDIQUE

(1^{res} enchères.)

L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, samedi 16 août à 2 h. du jour, à l'atelier de M. Auguste JAQUET, mécanicien à La Tour-de-Trême :
1 motocyclette „RADIOR“
Bulle, le 12 août 1930.

ESCHLIMANN Alfred

— BULLE —

Atelier : CAFÉ DU PONT

Téleph. 126

se recommande pour tous travaux

de

FERBLANTERIE

Couverture, Appareillage.

On demande gentille fille

de 25 à 30 ans, au courant de la cuisine, pr. restaurant. Certificats désirés.

Adresser offres ou se présenter à l'Hôtel de la Belle-Croix, Romont.

1864 B

Hôtel-Pension du Col des Mosses

Match de quilles

Par suite du mauvais temps et d'empêchement majeur, le match n'a pu avoir lieu les dimanches 27 juillet et 3 août, et sera prolongé jusqu'au 24 août.

P. 407-246 L. E. GENTON

Lorsqu'il fume dans sa
"Bouffarde" du tabac
Cornetto

Le Fumeur
difficile se tait

et savoure la douceur
et le goût bien corsé de
cet excellent tabac. Le
Cornetto n'est pas plus
cher que le tabac vendu
ouvert, mais il est tou-
jours et réellement très
bon. Cette marque de
fabrique



en garantit l'authen-
ticité.

Wiedmer fils S.A. Manufac-
ture de tabacs. Wasenitz

Ménage sans enfants

cherche appartement

de trois chambres, bien situé.

Ecrire à PUBLICITAS Bulle,

sous chiffres P. 1894 B.

Excellente occasion pour horlogers-bijoutiers

A VENDRE à vil prix, pour cause de fermeture d'un magasin d'horlogerie, un grand stock de belles montres et bijoux pour Dames et Messieurs. Pour visiter, aviser d'abord W. INGOLD, 86, Grand'Rue Montreux. P. 5320 M

COMMUNE DE BROC

Vente de bois par soumission.

La Commune de BROC offre en vente par voie de soumission environ 40 m3 de billons situés à port de char au fond des gîtes.

Les soumissions sont à adresser par écrit au Bureau communal pour le lundi 18 août, avant 8 h. du soir.

Pour renseignements s'adresser à M. Emile SUDAN, conseiller communal, Préposé aux forêts, ou aux forestiers.

Broc, le 6 août 1930.

Par ordre :

Secrétariat communal.

A VENDRE AUTO

Ford 2-4 places, en excellent état

Pont facilement démontable. S'adresser au Garage MOREL à BULLE.

Petit ménage CHERCHE appartement

à Bulle, de 2-3 chambres, pour le 1^{er} octobre ou date à convenir.

S'adresser au Bureau du Journal.

Ouvrier peintre est demandé

pour de suite chez CESA & MARCHINA, BULLE.

On demande

dans famille catholique,

une jeune fille

pour aider à tous les travaux du ménage ; bonne occasion d'apprendre la cuisine. Vie de famille.

S'adresser à M. SCHYRR-PFEFFERLE, rue des Alpes 10, Tour-de-Peilz.

Vendredi 15 août, à 8 h.

Hôtel du Cheval-Blanc

CONCERT

des „CIGALES“.

Mises publiques

Le soussigné vendra par voie de mises publiques, samedi 16 août à 2 heures, à son domicile :

Plusieurs paires de chaussures neuves, montantes, pour dames et enfants, 1 vélo d'occasion, 1 moto 3.50 HP., Condor, 2 lits en fer, 3 fusils mousqueton, un fusil à 3 coups et divers objets trop longs à détailler.

DEGLI ESPOSTI, cordonnier,

- BROC -